

La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La plupart des cartes de valeur ajoutée pour la Belgique en 2008 utilisent la même échelle afin de pouvoir comparer les volumes des différents secteurs. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995 – 2008).

Ce secteur représente environ 8,3 % de l'économie nationale en 2008.

Ce secteur affiche une forte concentration dans certains pôles principaux : si on additionne la valeur ajoutée de la Région de Bruxelles-Capitale (27,4 % du secteur national), d'Anvers (10,2 %) et son aire d'extension via le canal Albert, et de Zaventem, on obtient plus de 41 % de la valeur ajoutée dans ce secteur.

La région de la capitale est le nœud principal du réseau de chemin de fer et des activités (...)

Valeur ajoutée du secteur du transport en Belgique.

Valeur ajoutée du secteur du transport, de l'entreposage et des communications en Belgique (2008).

Valeur ajoutée communale
Transport, entreposage et
communication
(millions d'euros)



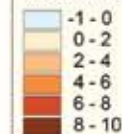
Total : 25632 millions d'euros

Spécificité sectorielle
des arrondissements

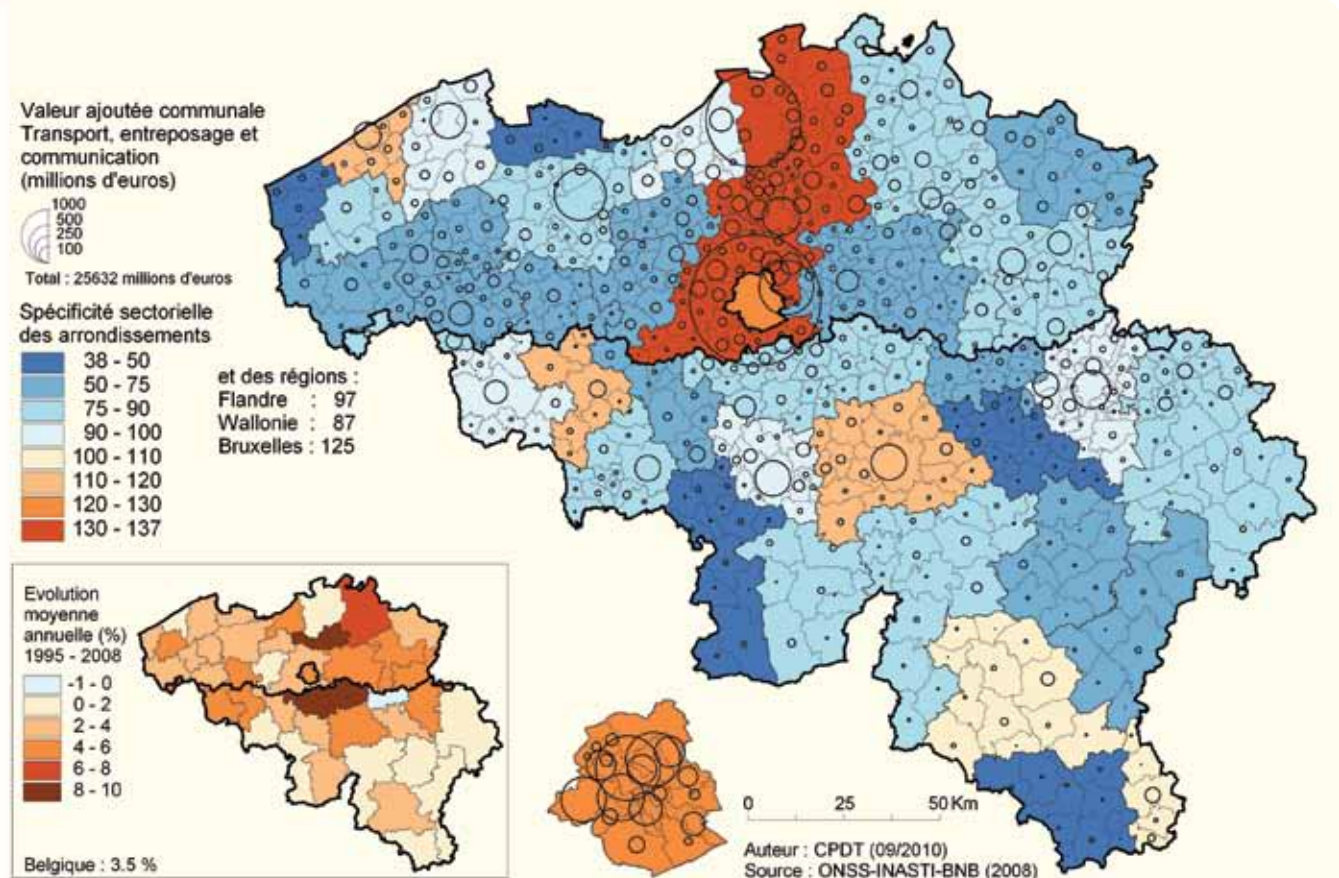


et des régions :
Flandre : 97
Wallonie : 87
Bruxelles : 125

Evolution
moyenne
annuelle (%)
1995 - 2008



Belgique : 3.5 %



Valeur ajoutée du secteur du transport en Belgique.

La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La plupart des cartes de valeur ajoutée pour la Belgique en 2008 utilisent la même échelle afin de pouvoir comparer les volumes des différents secteurs. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995 – 2008).

Ce secteur représente environ 8,3 % de l'économie nationale en 2008.

Ce secteur affiche une forte concentration dans certains pôles principaux : si on additionne la valeur ajoutée de la Région de Bruxelles-Capitale (27,4 % du secteur national), d'Anvers (10,2 %) et son aire d'extension via le canal Albert, et de Zaventem, où se situe l'aéroport de Bruxelles-National, on obtient plus de 41 % de la valeur ajoutée dans ce secteur.

La région de la capitale est le nœud principal du réseau de chemin de fer et des activités de communication. Elle concentre aussi les principales administrations des grandes entreprises nationales, publiques ou privées, telles que Belgacom (communication), la SNCB (ferro-

viaire), la Poste ou SN Brussels Airlines. Les activités de transport à Anvers sont très liées au port, mais il faut souligner l'importance des activités liées à l'industrie, au commerce ou encore à la finance.

A part Gand, Bruges et Ostende, où sont situées des activités portuaires non négligeables et Namur, siège de l'administration du TEC, le reste du secteur est principalement dédié à la population locale, avec les réseaux de transport locaux ou des activités postales. A Charleroi, le développement de l'aéroport a été très dynamique grâce à des compagnies low cost, mais a toujours une taille très modeste par rapport à l'aéroport national principal de Zaventem.

Enfin, le sous-secteur de la logistique, en pleine expansion, se concentre essentiellement dans l'axe Bruxelles – Anvers, à Zeebrugge, à Gand, et en Wallonie à Liège (dans l'axe Anvers – Allemagne), autour de la Louvière (dans l'axe Bruxelles – Paris) et dans le sud-est de la province de Luxembourg.

Valeur ajoutée du secteur du transport en Belgique.

Niveau spatial :

Communes.
Arrondissements.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Toutes les cartes de valeur ajoutée 2008, à l'échelle de la Belgique et de la Région wallonne, présentées dans cet atlas, sont réalisées selon le même procédé.

Afin d'estimer les valeurs ajoutées sectorielles de chaque commune, nous utilisons deux types de données : les valeurs ajoutées sectorielles au niveau provincial fournies par la Banque nationale de Belgique (pour l'année 2008) et l'emploi sectoriel par commune, délivré par l'INASTI pour les travailleurs indépendants et par l'ONSS pour les travailleurs salariés (année 2008).

L'ONSS permet de produire une matrice de l'emploi salarié dans 28 secteurs pour les 589 communes de Belgique. En revanche, les données INASTI ne sont pas compatibles avec la division sectorielle NACE. Afin d'attribuer ces données à la division NACE, nous avons utilisé les données de la TVA.

Les valeurs ajoutées pour les 28 secteurs d'activité de chaque province ont été ventilées sur base de l'emploi sectoriel par commune. L'hypothèse de base est que la productivité sectorielle est similaire dans chaque commune de la même province. Ainsi, la valeur ajoutée du secteur du transport, de l'entreposage et des

communications a été ventilée en fonction de la part de chaque commune dans l'emploi provincial du secteur.

Les spécificités sectorielles par arrondissement sont calculées comme suit :

Part de la valeur ajoutée du secteur dans l'arrondissement / part de la valeur ajoutée du secteur pour la Belgique.

Méthode de classification :

Classes centrées autour de la moyenne, opposition entre deux couleurs bleues et oranges, respectivement pour les lieux supérieurs et inférieurs à la moyenne.

Données utilisées:

- Emploi ONSS (employés), 28 secteurs NACE 2008.
- Emploi INASTI (indépendants), 28 secteurs INASTI 2008.
- Données TVA (lien code NACE – code INASTI).
- Valeur ajoutée provinciale, 28 secteurs NACE 2008.

Statistiques :

Poids du secteur du transport, de l'entreposage et des communications en Belgique :
8,3 % de la valeur ajoutée totale.

Valeurs ajoutées communales :

- Somme : 25 632 millions d'euros
- Valeur minimum : 31 millions d'euros
- Valeur maximum : 6 007 millions d'euros

Spécificité structurelle des arrondissements :

- Moyenne : 100
- Valeur minimum : 38
- Valeur maximum : 137

Croissance moyenne annuelle des arrondissements :

- Moyenne : 3,5 %
- Valeur minimum : -0,6 %
- Valeur maximum : 9,4 %

Sources des données :

- Office National de Sécurité Sociale (ONSS ; <http://www.onss.be/onssrsz/fr/home.htm>).
- Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI – Belgique ; <http://www.rsvz-inasti.fgov.be/fr/index.htm>).
- Banque nationale de Belgique (BNB ; <http://www.nbb.be>).

Auteurs :

- Pablo Medina Lockhart
pmedinal@ulb.ac.be
- Prof. Christian Vandermotten
cvdmotte@ulb.ac.be

Valeur ajoutée du secteur du transport en Belgique.

Valeur ajoutée du secteur du transport, de l'entreposage et des communications en Belgique (2008).

Valeur ajoutée communale
Transport, entreposage et
communication
(millions d'euros)



Total : 25632 millions d'euros

Spécificité sectorielle
des arrondissements

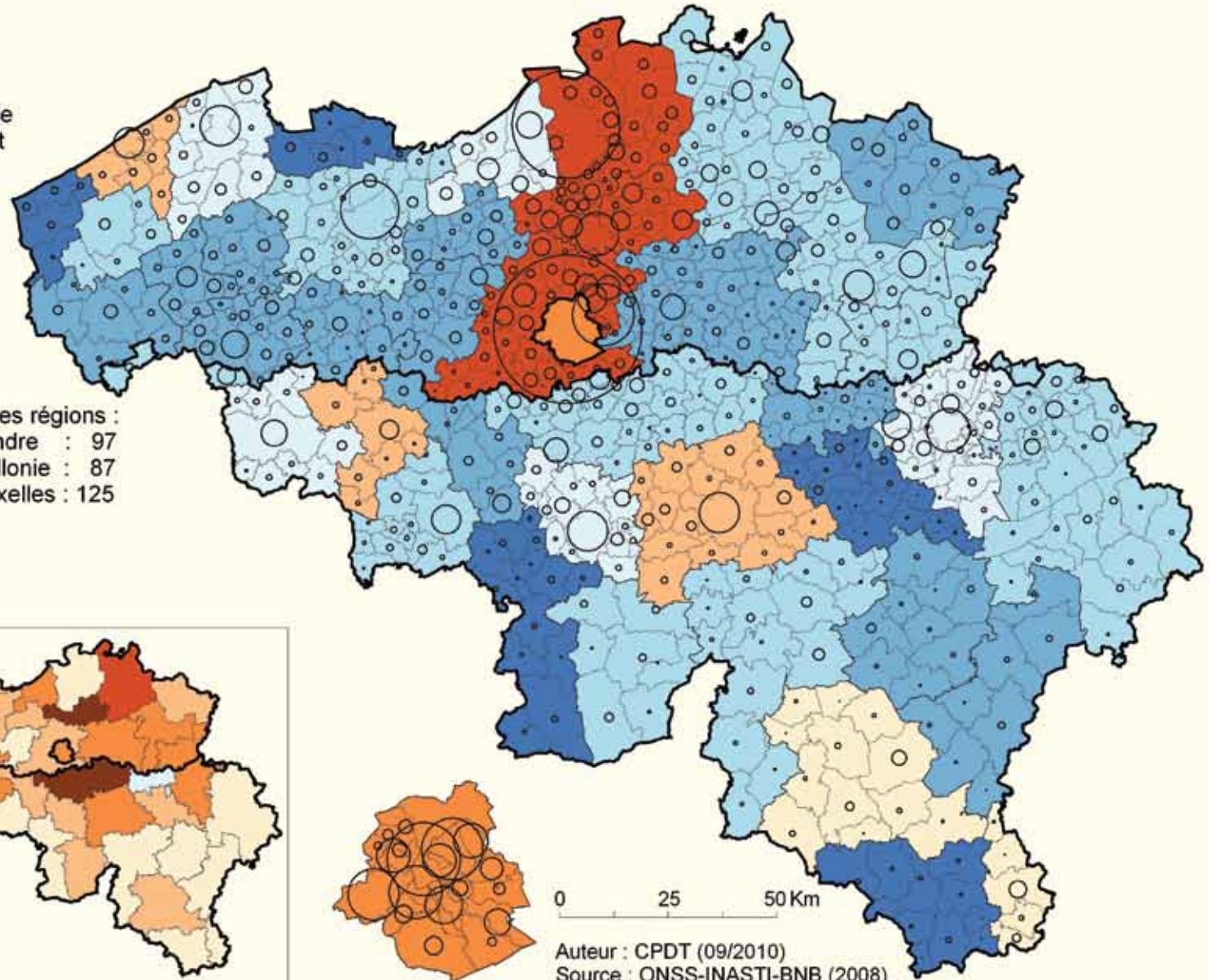


et des régions :
Flandre : 97
Wallonie : 87
Bruxelles : 125

Evolution
moyenne
annuelle (%)
1995 - 2008



Belgique : 3.5 %



Auteur : CPDT (09/2010)
Source : ONSS-INASTI-BNB (2008)